

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE,

QUARTIDI 24 Fructidor.

(Ere vulgaire.)

Samedi 10 Septembre 1798.

Relation des insultes faites par le peuple de Rome aux commissaires français. — Mesures prises par le gouvernement romain pour arrêter ces insultes. — Demande faite par le ministre français pour la punition des coupables. — Détails sur les dernières opérations de l'armée de Sambre et Meuse, et sur les échecs qui l'ont obligée de rétrograder. — Lettre du directoire exécutif au ministre de la guerre, sur la nécessité d'une prompte réforme dans les dépenses de son département.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Rome, le 13 août.

Les nouvelles que l'on continuoît à répandre à Rome de la défaite totale des Français sous Mantoue, & de l'arrivée des Autrichiens à Lodi, Côme, &c. avoient été écrites de Venise officiellement par différens ministres & envoyées par des couriers extraordinaires. Elles avoient produit un si grand effet, que le gouvernement avoit déjà résolu de ne pas donner à la république le reste de la contribution & que le peuple commençoit à insulter & maltraiter les Français. On peut le voir par la relation suivante.

Relation des insultes faites à Rome aux commissaires français.

« Le 7 de ce mois, trois commissaires français étant allés prendre l'air dans le jardin Médicis, où il y avoit beaucoup de monde, furent entourés par une foule de curieux, parmi lesquels se trouverent des mal-intentionnés qui les insultèrent par des huées & des paroles injurieuses. Dans l'après-dinée du jour suivant, le secrétaire de la commission & un peintre qui y est aussi attaché, se promenant dans la ville, s'arrêtèrent dans la place Colonne pour regarder la colonne trajane; ils furent aussitôt entourés d'une grande multitude; ils crurent que c'étoient aussi des curieux, & continuèrent à observer tranquillement. Mais dans ce moment une troupe d'enfans fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres. Ils cherchèrent alors à se sauver en prenant la première rue; mais ils furent suivis par beaucoup de gens qui criaient: *tuez-les, ce sont des Français; ce sont des commissaires.* Alors ceux-ci se virent assaillis par une populace furieuse

armée de pierres & de bâtons. L'un des commissaires voyant venir sur lui un homme le couteau à la main, lui présenta un pistolet & parvint à tenir éloigné l'assassin. Son compagnon n'ayant pas d'arme pour se défendre, découvrit sa poitrine en disant: *frappez, mais sachez qu'il est lâche d'attaquer en grand nombre un homme seul et déarmé.* Heureusement pour lui il passa dans ce moment le lieutenant Dandini, qui parvint, avec beaucoup de peine, à conduire les deux Français à l'hôtel du gouverneur. Celui-ci vouloit excuser le peuple de Rome en disant que les nouvelles fâcheuses pour les Français avoient occasionné cette insulte. Le commissaire demanda au gouverneur s'il croyoit que les nouvelles victoires remportées par les Français leur donnoient le droit de ne point observer leurs traités avec le pape? Il fut ensuite reconduit chez lui, mais toujours suivi par la populace qui lui disoit des injures. Le troisième commissaire, après avoir essayé de mauvais traitemens, fut sauvé par un particulier qui rassembla quelques soldats & l'accompagna jusqu'à l'auberge. Les commissaires assurent que les plus acharnés à les poursuivre étoient des moines & des abbés. Depuis ce jour-là le gouvernement a fait doubler les patrouilles, sur tout dans le quartier habité par les Français. On a arrêté plusieurs personnes qui ont eu part à ces désordres & l'on croit qu'elles seront sévèrement punies.

Le 9, vers midi, arriva un courrier expédié par le général Berthier au citoyen Miot, à Florence, & envoyé par celui-ci à Rome au chevalier Azzara. Il portoit des nouvelles très-favorables aux Français. Mais telle étoit la prévention générale, que l'on crut que c'étoit un homme qu'on avoit fait arriver des environs de Rome, afin d'empêcher qu'on n'ajûtât foi aux rapports précédens & que le peuple n'inquiétât les Français. L'après-midi il arriva ce qu'on avoit prévu; deux Français furent insultés de nouveau. Le ministre Cacault vouloit expédier un courrier à Paris, pour rendre compte au directoire de ces indignes procédés contre le droit des gens & la parole de sa sainteté; mais le chevalier Azzara le pria instamment

de n'en rien faire, & lui promit de mettre tout en usage pour obtenir du pape une juste satisfaction. Sa sainteté avoit de la peine à croire que son peuple fût si insolent, & c'est pour cela qu'il négligeoit de prendre les mesures nécessaires pour le contenir. Cependant le secrétaire d'état donna ordre qu'on fit de nombreuses patrouilles près de la maison des commissaires, qui ressemble aujourd'hui à un quartier-général.

Avant-hier au soir, le chevalier Azzara écrivit au pape un billet, dans lequel il lui disoit qu'il prévenoit sa sainteté pour la dernière fois, que le bien public exigeoit le renvoi du fiscal Barberi; que c'étoit le seul moyen de contenir le peuple; qu'autrement il auroit à craindre les conséquences les plus fâcheuses. Le pape ne répondit pas à ce billet; mais hier il fit dire au cardinal Basca, milanais, qu'il l'avoit fait secrétaire d'état à la place du cardinal Zelada. Il semble que le pape, en choisissant pour ministre un cardinal attaché à l'Espagne, veuille suivre les conseils du chevalier Azzara. Le nouveau secrétaire d'état n'a montré qu'un mérite ordinaire dans les emplois qu'il a occupés; mais comme il a été nommé à Bruxelles & qu'il a conservé quelques relations au dehors, il est plus instruit qu'on ne l'est en général à Rome de ce qui se passe dans les pays étrangers. C'est d'ailleurs un homme désintéressé & plein de franchise.

Le ministre Cacault a demandé avec beaucoup d'instance que le gouvernement fit punir ceux qui ont insulté les commissaires français. Le chef de ces brigands, qui est un piqueur du cardinal Altieri, s'est sauvé; on croit qu'il sera condamné à être pendu, & que ses complices seront envoyés aux galères. Le gouvernement, à ce qu'on assure, est décidé à donner cette satisfaction à l'agent de France, & en même-tems à maintenir la rigueur de l'édit publié pour garantir la sûreté des Français.

Il y a encore ici beaucoup de personnes qui ne croient pas aux dernières victoires remportées par les Français. Le pape lui-même avoit déclaré que les nouvelles lui sembloient si confuses, qu'il n'y ajouteroit foi que lorsqu'elles lui seroient certifiées par ses ministres. Le premier rapport de l'armée française a été lu dans la congrégation d'état. Après cette lecture, les cardinaux se regardoient les uns les autres en changeant de couleur.

Hier le chevalier Azzara reçut un courrier du général Buonaparte, qui lui mandoit qu'il pouvoit faire expédier le million par le chemin d'Imola. Le général lui demande pourquoi le pape a envoyé à Ferrare son vice-légat. Cette démarche imprudente de sa sainteté est contraire au traité d'amnistie, & d'autant plus blâmable que le général qui commandoit à Ferrare, avant de partir, avoit assuré cette ville qu'il reviendrait au besoin & qu'il n'alloit à Mantoue que pour renforcer l'armée. M. Caprara, sénateur de Bologne, écrivit en même temps au général Buonaparte pour le prévenir qu'il étoit à craindre que le pape n'envoyât aussi un vice-légat pour prendre possession de Bologne en cas que les français l'abandonnassent. Il lui demandoit qu'elle devoit être la conduite des bolognois. On ignore la réponse de Buonaparte; mais il est aisé de la deviner d'après ce qui s'est passé à Ferrare.

Plusieurs personnes avoient parié que le général Buonaparte étoit mort à Florence dans la maison du ministre Miot; elles ne croient pas encore avoir perdu, quoiqu'elles aient vu des lettres écrites par ce général. Elles s'abstiennent à soutenir que ces lettres sont supposées.

Avant-hier il passa ici un courrier de Naples qui alloit en diligence à Paris; il porte, dit on, au ministre napolitain Pignatelli l'ordre de rompre toute négociation pour la paix. Les troupes napolitaines sont entrées sur le territoire du pape. On assure qu'elles iront prendre possession d'Ancone avant que les Français puissent y arriver.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 20 fructidor.

Voici les détails les plus authentiques que l'on ait recueillis jusqu'à ce moment sur les dernières opérations de l'armée de Sambre & Meuse & sur les échecs qui l'ont obligée à se retirer avec de grandes pertes devant l'armée du général Wartensleben.

L'archiduc Charles ayant détaché de gros renforts son armée pour venir joindre celle du Bas-Rhin, celle-ci se mit en mouvement & attaqua le général Bernadotte en flanc. Il n'y a pas encore eu d'actions aussi sanglantes que celles qui ont eu lieu les 24, 25 & 26 août. La cavalerie autrichienne chargea l'infanterie avec une fureur qu'on ne lui avoit jamais vue; plusieurs fois elle fut repoussée avec perte; mais enfin, revenant sans cesse à la charge avec de nouvelles forces, elle parvint à enfoncer l'infanterie française.

Le carnage qu'il y eut dans ces diverses occasions est horrible à imaginer. L'armée républicaine a été obligée de plier sur tous les points; l'ennemi s'est avancé devant Freuenthor, où il est entré après avoir fait enfoncer les portes de canon. Les Autrichiens ont repris ensuite la forteresse de Rothemberg; de-là, pour poursuivre toujours leurs succès, ils ont forcé l'armée française à évacuer Nuremberg & Bamberg. Pendant cette retraite qui s'est faite tantôt au milieu des rochers & des défilés tantôt dans des plaines, on s'est battu avec une telle fureur qu'il sembloit que chaque individu eût sa querelle particulière à venger.

Sans vouloir rien affirmer sur la perte éprouvée de part & d'autre dans ces sanglantes & désastreuses journées nous avons sous les yeux plusieurs lettres de différentes parties de l'Allemagne, qui portent à 20 mille hommes français ou autrichiens, le nombre des victimes immolées dans l'espace de quatre jours. Il est impossible d'assurer l'authenticité de ces récits; ce qui est certain, c'est qu'il y a de cinq à six relations diverses, nous avons choisi le calcul le plus modéré.

Tandis que ces événemens funestes se passoient sur ce point, le général Moreau, informé de la position critique de l'armée de Sambre & Meuse, fit marcher sa division de Ratisbonne une colonne qui menaçoit de prendre à dos l'armée du général Wartensleben. L'ennemi, ayant tout à redouter d'une pareille manœuvre, s'est vu obligé d'évacuer Nuremberg; & le général Jourdan a fait reprendre à son armée des positions en avant de cette ville.

Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails ajoutent que toutes les routes de Wurtemberg & de France sont couvertes de charriots remplis de blessés. On mesure que les Français pénètrent en Allemagne, leurs avantages sont achetés plus chèrement. Encore quelques affaires comme les dernières, & l'on pourra voir les combats finir faute de combattans.

Aussitôt que l'on a été informé sur la rive gauche

Rhin des rev
toutes les tr
qui bordent
toute diligen
forcer les ar
Hier il es
du 16^e. régim
Il sera suiv

C'est av
le tribunal c
du journal
cité comme
l'audience. L
au point ess
pier l'Eclair
traire à pro
tionnel Bou
d'Orléans; c
de famille in
à Pechsfaud
partie des
d'horreur &
de la salle.
nouveaux tr
silence & de
des tribuna
toire étoit
au respect d
pétent pour
vant le jug
condamnait
voyait l'opi
attendu le j
malédiction
attend têt

Le direct
réforme dan
ce mois au
à lire le pass
« L'intent
que, dès ce
y compris
plus profon
réduit aux
service de l
merie nation
tout le surp
en réuni
cabier un c
propres int
à ses déper
transférées
enfin, d'ac
nous n'avon
« Quant
entifest d'e
régime mili
uniforme si
allegena se

Rhin des revers éprouvés par l'armée du général Jourdan, toutes les troupes qui formoient les garnisons des villes qui bordent le Rhin, ont reçu ordre de se porter en toute diligence au centre de l'Allemagne pour aller y renforcer les armées.

Hier il est parti de cette ville un corps de 300 dragons du 16^e. régiment qui se rend à l'armée de Sambre & Meuse. Il sera suivi incessamment par d'autres corps de troupes.

C'est avant-hier que Léonard Bourdon a paru devant le tribunal civil du département de la Dyle, avec l'auteur du journal intitulé *L'Impartial Bruxelois*, qu'il y avoit cité comme calomniateur. Une foule immense assistoit à l'audience. Le journaliste, bien loin de berner sa défense au point essentiel, en montrant qu'il n'avoit fait que copier *l'Eclair*, journal imprimé à Paris, s'attacha au contraire à prouver tous les crimes commis par l'ex-conventionnel Bourdon. Quand il en vint au récit des massacres d'Orléans; quand il peignit d'excellens citoyens, des peres de famille innocens, traînés par les ordres du proconsul à l'échafaud, des larmes & des sanglots suffoquerent une partie des spectateurs. Des murmures, des mouvemens d'horreur & d'indignation éclatèrent de tous les points de la salle. Pour la première fois, depuis l'ouverture des nouveaux tribunaux, le président fut obligé d'imposer silence & de faire donner lecture de la loi sur la police des tribunaux. Bourdon eut l'audace de dire que l'auditoire étoit composé de royalistes : on le rappela lui-même au respect dû à la loi. Le tribunal ne se trouvant pas compétent pour juger cette affaire, a renvoyé les parties devant le juge de paix pour y vider leur querelle, en condamnant à tous les frais Léonard Bourdon. Celui-ci voyant l'opinion publique si fortement prononcée, n'a pas attendu le jugement pour sortir; il est parti chargé de malédictions & de l'exécration universelle. Juste sort qui attend tôt ou tard tous les hommes de sang!

FRANCE.

De Paris, le 23 fructidor.

Le directoire, convaincu de la nécessité d'une prompte réforme dans les objets de dépense, a adressé le 20 de ce mois au ministre de la guerre une lettre où l'on aime à lire le passage suivant.

« L'intention du directoire, citoyen ministre, est donc que, dès ce moment, tout le territoire de la république, y compris les pays réunis, soit mis sur le pied de la plus profonde paix; que le nombre des troupes y soit réduit aux simples garnisons des places fortes; que le service de l'intérieur se fasse uniquement par la gendarmerie nationale & les gardes nationales sédentaires; que tout le surplus des forces soit porté hors des frontières, ou réuni aux armées triomphantes; elles acheveront d'accabler un ennemi, sourd à la voix de l'humanité & de ses propres intérêts. Toutes les troupes de France vivront à ses dépens, toutes les calamités de la guerre seront transférées sur son territoire, jusqu'à ce qu'il lui plaise, enfin, d'accepter les conditions justes & modérées que nous n'avons cessé & que nous ne cessons de lui offrir.

« Quant à l'intérieur, l'intention du directoire étoit d'en faire disparaître jusqu'au dernier vestige du régime militaire; elle est que l'ordre constitutionnel soit uniforme sur toute l'étendue de la république, que les citoyens se rapprochent par les soins de l'agriculture,

par les liens du commerce, & par l'amour des arts; c'est à eux de préparer le repos & les chants de victoire qui doivent accueillir, à leur retour, nos immortels défenseurs.

« Le ministre de la police générale concourra puissamment à ce but, par l'organisation complète des gardes nationales sédentaires, dont il s'occupe avec ardeur, & les citoyens sentiront facilement, que dans un état libre, il faut se garder soi-même; qu'il faut, par conséquent, que chacun fasse son service de garde nationale, ponctuellement, avec zèle & avec joie ».

Pendant que les trompettes de faction cherchent à distraire ou à effrayer l'attention publique par l'annonce de conspirations bêtes, dévoilées, suivant l'usage, par des lettres anonymes, des lettres authentiques annoncent des désordres trop réels dans divers départemens.

On assure que la garnison de la Rochelle n'ayant pas reçu sa solde, a refusé de faire le service.

On écrit de Marseille que le 11 de ce mois une troupe de Jacobins ont frappé beaucoup de personnes dans une promenade publique, sans qu'il y ait eu aucune provocation, & qu'un jeune homme a été laissé pour mort sur la place.

On annonce de plus grandes violences encore, exercées par des militaires, dans une commune du département de Vaucluse, contre des citoyens désarmés, contre des femmes même & des enfans. Nous attendons des renseignements positifs pour donner plus de détail sur cet événement, si malheureusement la nouvelle se confirme.

Fragment posthume de François de PAXAR.

Je relis quelque fois des lettres & des papiers écrits par un homme d'un mérite rare, qu'une mort prématurée vient d'enlever aux lettres, à la société, à la patrie, & dont la perte me laissera des regrets ineffaçables. J'aime à retrouver dans cette lecture des témoignages d'une estime & d'une amitié dont mon cœur est flatté; j'y trouve aussi des réflexions qui plaisent à ma raison. J'ai cru que le fragment suivant d'une de ces lettres plairoit aux bons esprits & aux bons citoyens.

Je l'avois invité à développer dans un ouvrage un peu étendu quelques idées qu'il m'avoit communiquées, & que je croyois très-utile de répandre. Voici une partie de sa réponse.

« Je ne puis me résoudre à écrire même une brochure. J'ai cru long-temps à cet empire despotique de la raison, dont parle Montesquieu; mais chaque jour j'y crois moins; chaque jour mon découragement augmente.

« Pour qui écrirais je? pour quelques hommes raisonnables & clairs dont j'aimerois le suffrage? mais ce que je dirois de vrai, ils le savent; & ce qu'ils savent ne sert qu'à eux. Ce n'est pas la peine d'écrire pour une stérile approbation & le foible honneur d'avoir raison.

« C'est la masse du peuple qu'il faudroit éclairer; mais cette masse s'agite & ne lit pas. Il faut la calmer avant de l'éclairer. C'est l'ouvrage du tems, & cet ouvrage s'avance. Ce qu'on appelle le peuple est rassasié de ces grands mouvemens, de ces grands spectacles, qui ont produit de grands malheurs autour de lui, sans aucun avantage pour lui. Il sent enfin le besoin du repos, &

celui de l'ordre sans lequel il n'y a point de repos. C'est aux journalistes à instruire les hommes qui ne lisent que les journaux.

» Vous voulez qu'on éclaire, qu'on dirige l'opinion; mais avant de la diriger, il faut la redresser, la remettre aux élémens de tout. Ne voyez-vous pas que, semblable à l'aiguille de la boussole dans la tempête, elle est devenue folle; qu'elle ne sait où se prendre sur rien, qu'elle est pervertie ou égarée sur les premières notions de la morale comme de la politique. Qu'attendez-vous de l'opinion dans ce tems de délire, où l'esprit de faction a été le ridicule à l'absurdité, l'horreur au meurtre, la pitié au malheur, l'estime à la vertu?

» Sera-ce pour les hommes de parti que j'écrirai? Ah! la raison & l'esprit de parti sont des ennemis qu'aucun traité ne peut rapprocher; & l'esprit de parti parmi nous a pris un caractère qui le rend plus intraitable encore. Ce n'est pas seulement l'intolérance d'opinion & la jalousie du pouvoir qui le constitue comme par-tout; il se joint à ces sentimens un intérêt personnel qui en irrite la violence. Des hommes que des passions féroces, ou un fanatisme insensé, ou simplement une coupable foiblesse ont rendus complices des crimes qui ont déshonoré la France, repousseront toujours de toutes leurs forces & la raison qui les condamne & l'humanité qui les accuse. Ne pouvant croire ni à la sagesse qui oublie, ni à la générosité qui pardonne, ils craignent de laisser échapper le pouvoir de leurs mains & de le voir tourner contre eux en passant dans des mains ennemies. Forcés, par les circonstances, de coopérer à la constitution d'un gouvernement régulier, ils se trouvent froissés entre des intérêts qui se contrarient, entre des maximes d'ordre qu'ils n'osent plus contester, & des habitudes de désordre dont ils ne peuvent se détacher. Obligés de consacrer la liberté de la presse, par déférence pour un principe qu'ils ont professé si long-tems, ils craignent que cette puissance qui leur a servi à renverser le despotisme royal, ne serve à leurs ennemis pour renverser leur despotisme démagogique. Ceux qui n'ont rien respecté voudroient qu'on respectât leurs écarts, leur ignorance, leurs crimes mêmes; voilà d'où vient l'embarras de cette faction, la versatilité de ses plans, l'inquiétude de ses mouvemens, l'incohérence de ses manœuvres. Mais c'est le danger où elle se trouve qui la rend plus dangereuse. Quel rôle voulez vous que la raison joue au milieu de ce cahos?

» Il n'y a de conduite utile dans ce moment que celle qui saura opposer les intérêts aux intérêts, la finesse à la ruse, la prudence à l'intrigue, des demiés vérités aux erreurs; mais cette conduite ne peut convenir qu'à l'homme public, qui, placé au milieu des affaires, doit tendre à son but par les voies les plus sûres; elle ne convient pas au philosophe, qui, en traitant des principes éternels de la morale & de la raison humaine, ne doit aucuns ménagemens aux passions, aux préjugés & à l'erreur.

» Ainsi la philosophie, qui n'a pas conduit cette révolution quelle avoit préparée, ne la terminera pas non plus; mais elle apprendra peut-être à en profiter ».

L'auteur de ces réflexions est François de Pange, de le nom est bien connu de ceux qui ont suivi les mouvemens de la révolution; il peut l'être de ceux qui lisent régulièrement les *Nouvelles Politiques*. Plusieurs morceaux qu'il y a fait insérer, & qui ont été remarqués, lui donnent un droit bien légitime au léger tribut d'éloge que les auteurs rendent à sa mémoire; mais le défaut d'espace les force à renvoyer à une autre feuille ce témoignage de leur estime & de leur reconnaissance.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen PASTORET.

Séance du 23 fructidor.

On procède au scrutin pour la nomination de la commission qui examinera si la loi du 3 brumaire doit être rapportée. Avant que ce scrutin ne fût dépouillé, le président a annoncé un message du directoire, de nature à être lu en secret, & le conseil s'est formé en comité général.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen MURAIRE.

Séance du 23 fructidor.

Organe d'une commission, Rouault propose de rejeter la résolution du 19 fructidor, interprétative de l'article de la loi du 13 thermidor. Cet article, suivant le rapporteur, n'a pas besoin d'interprétation; il dit positivement que le bénéfice de la remise ne doit pas être imputé sur quatre quarts, mais seulement sur le dernier quart des prix des maisons d'habitation. C'est une raison pour rejeter la résolution.

Gouppilleas soutient l'avis contraire; il cite à l'appui de son opinion l'exemple consigné dans le rapport qui précède la loi du 13 thermidor, exemple qui prouve que le véritable sens de cette loi est celui que lui suppose la résolution nouvelle.

Le conseil approuve cette résolution.

Bourse du 23 fructidor.

Mandats, 6 l. 5 s., 6, 7, 8, 9, 11, 12, 15, 17 $\frac{1}{2}$; 2 s., 3, 5, 7 $\frac{1}{2}$, 10, 12, 13, 16, 19; 8 l. 5 s., 10, 8 l. 17 s. $\frac{1}{2}$, 10, 10, 5.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GÉOGRAPHIE; ouvrage qui a été propre à l'instruction publique par le jury des livres élémentaires et le corps législatif, etc. par J. B. Bouchesische, ex-professeur à l'Université de Paris, & chef d'une maison d'éducation rue des Fossés Saint-Jacques, n°. 7. A Paris, chez Caillot, libraire, rue du Cloître Saint-André des Arts, n°. 6; un volume in-12; 1 liv. 10 s. & 2 liv. 10 s. franc de port.

VEUILLES DES CAMPS, ou essais historiques sur la cause morale de nos triomphes. A Paris, chez Chevet, imprimeur, cour de Rohan, près celle du Commerce.

Ce petit ouvrage in-8°. bien imprimé, est intéressant par l'appui & par des rapprochemens curieux de l'histoire ancienne & moderne.